



COMMUNE DE ROLLE

Grand - Rue 44 - CP 156 - 1180 Rolle

Tél. 021 822 44 44 - www.rolle.ch

MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 7 mai 2013



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 16

Rolle, le 23 avril 2013

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 7 mai 2013, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes. Et de vous remettre en annexe une information relative au mandat d'étude parallèle Gare nord (MPE).

1. Affaires du personnel

Concierges communaux. Une augmentation provisoire du taux d'activité de Mme Ance Petras, aide-concierge, a été décidée de par l'extension des surfaces d'entretien actuellement dévolues à l'équipe du secteur Buttes-Maupas, dont M. Steffen, Mmes Petras et Pitteloud. Ce complément d'activité s'articule autour des portakabins (ex-Barcarolle provisoire devenue cantine) et de l'entretien technique (chauffage, ventilation) de la nouvelle crèche-garderie. Le taux de Mme Ance Petras, jusqu'à la mise hors service des installations provisoires précitées en 2015, passe ainsi de 60 à 70 % dès le 1^{er} avril 2013.

Engagement d'une stagiaire à l'Office du tourisme. Elle succédera à M. Ernesto Guevara qui terminera son stage en juillet prochain. Le choix de la Municipalité s'est porté sur Mlle Marion Fonjallaz qui prévoit, après son stage à Rolle, une formation à l'école du tourisme de Sierre, en 2014. Son entrée en fonction est prévue le 1^{er} août 2013 (jusqu'au 31 juillet 2014).

Recrutement d'une secrétaire-réceptionniste à 60 % au Contrôle des habitants. Le départ à la retraite de Mme Hoy Perrelet, en août prochain, avait été anticipé en termes de gestion du personnel lors de l'engagement de M. Stefan Garrido dans le cadre de la réorganisation du service, après le départ de Mme Milva Vellotti, préposée à 80 %. Les EPT dévolus au CH et à la réception, qui en fait partie intégrante, ne seront donc pas modifiés. Le poste, nouveau, de secrétaire-réceptionniste au CH remplacera celui de téléphoniste-réceptionniste actuel ; dans cette perspective, la centrale téléphonique sera modifiée par un message d'accueil enregistré demandant à l'appelant de « taper » une touche du clavier pour accéder au service communal souhaité. En cas de non choix ou de non possibilité d'accéder à un service, l'appel sera automatiquement dévié sur le Contrôle des habitants, pour « traitement manuel ».

2. Gestion électronique des documents (GED)

Ainsi qu'elle a eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises déjà, la Municipalité poursuit l'objectif d'introduire une GED à Rolle dans les meilleurs délais. Elle a entrepris les premières démarches nécessaires à cette fin, qui s'inscrivent dans la poursuite de la réorganisation des services communaux initiée quelques années plus tôt. L'introduction d'une gestion électronique des documents, un mandat attribué à Habilis Conseils SA, nécessite toutefois deux « préalables », à savoir la redéfinition d'un plan de classement et l'introduction d'un concept d'archivage selon la loi cantonale entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Une fois ces deux opérations effectuées, dans le courant de l'année, financées dans le cadre budgétaire, un préavis sera déposé au Conseil communal pour le financement de la GED.

3. EVAM

L'établissement vaudois d'accueil des migrants a établi une répartition des personnes assistées (asile et aide d'urgence) dans les communes de plus de 2000 habitants. En fonction des critères retenus, fondés sur le nombre d'habitants, Rolle devrait être en mesure d'accueillir 51 personnes (4 actuellement) sur son territoire..., soit un taux moyen de 0.88 % alors que son ratio actuel n'est que de 0.07 %... Des recherches actives de terrains à construire, et de logements, sont ainsi menées dans la région par l'EVAM.

4. Constats avant travaux des bâtiments riverains au collège du Martinet

Afin d'éviter, tant que faire se peut, toute surprise avant la rénovation des bâtiments A-B-C en juillet prochain, et également dans la perspective de la construction des ailes D et E à l'automne 2013, la Municipalité a mandaté le bureau d'ingénieur civil Daniel Crottaz aux fins de sonder/vérifier les 13 propriétés individuelles et un immeuble de logements collectifs (in)directement concernés par les futurs chantiers.

5. Événement pour les 700 ans de la ville de Rolle en 2017

C'est une fête exceptionnelle sur plusieurs week-ends, saluant aussi les 750 ans du Château et le nouveau visage de la ville (Grand-Rue rénovée, nouveau port, etc.) qui sera organisée dans la perspective de 2017. L'idée d'un tel défi suscite déjà un enthousiasme certain, porté qu'il sera par les autorités communales, mais aussi et surtout par les habitants, bénévoles, commerçants, membres de sociétés locales etc. qui seront associés à l'opération. Un « pré-comité » interne à la Commune sera désigné prochainement pour la recherche des personnes désireuses de s'impliquer activement. Un préavis d'intention parviendra bientôt au Conseil communal.

6. Un joli pont sur le Langollioux

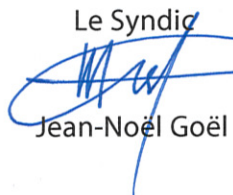
Agendée depuis « quelque temps déjà », la finalisation de la liaison piétonne entre le quartier du Maupas et le centre-ville (Grand-Rue), via le secteur des Uttins, s'est concrétisée par la pose d'une passerelle enjambant le ruisseau du Langollioux, au droit des Uttins. C'était le 19 mars dernier. Cette opération a été devisée à quelque Fr. 50'000.—, comprenant les honoraires d'ingénieur, les travaux du charpentier, du génie civil et de la construction métallique). Le pont mesure 4 mètres de long, pour 1,80 de large. Par sa forme originale légèrement cintrée, et sa composition en bois indigène, nul doute qu'il ravira les promeneurs de Rolle et des environs.



* * * * *

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Jean-Noël Goël



Le Secrétaire


Pascal Petter

Annexe : Mandat d'étude parallèle pour le secteur Gare nord



SERVICES TECHNIQUES

Législature 2011 - 2016

ANNEXE AU COMMUNIQUE DE LA MUNICIPALITE N° 16

Mandat d'étude parallèle pour le secteur Gare nord

L'entreprise Schenk SA planifie le regroupement de ses activités sur la partie nord du site qu'elle occupe actuellement à Rolle avec le développement d'un nouveau site de production. La surface de terrain ainsi dégagée à proximité de la gare de Rolle fait l'objet du développement d'un quartier mixte, logements et équipement public de quartier. Un concours d'architecture, du type mandat d'étude parallèle, permettra de finaliser un Plan partiel d'affectation (PPA) sur la base du projet lauréat.

1. Description

De par le contexte dans lequel il s'inscrit (entrée de la ville, pôle de la gare) et les enjeux urbains qu'il représente, ce projet doit également s'inscrire dans une réflexion plus large du développement de cette partie de la Commune. Le mandat d'étude parallèle Gare Nord est donc organisé conjointement par : **RBC développement, Schenk SA, la Commune de Rolle, l'Etat de Vaud, Régionyon et CFF immobilier**. Il comprend l'établissement d'un masterplan sur le périmètre élargi (autoroute-sud de la gare) et d'un avant-projet sur le périmètre immobilier. Le calendrier suivant a été retenu :

- 26 février 2013 Lancement du mandat d'étude parallèle
- 7 juin 2013 Rendu des projets du premier degré
- 24 juin 2013 Jugement 1^{er} degré
- 26 août 2013 Rendu des projets du second degré
- 11 septembre 2013 Jugement final.

Le calendrier de réalisation est très serré, l'entreprise a prévu un site de production opérationnel en 2016, le quartier se réalisant à la suite par étapes en coordination avec le réaménagement de la plateforme gare en deux étapes (2018 et à plus long terme 2030).

2. Budget pour le projet

Principaux poste du devis de l'étude	Coûts en francs
Prestations organisateur	64'800.—
Prestations spécialistes	21'600.—
Honoraires membres professionnels	21'600.—
Indemnités candidats	280'800.—
Maquettes/photos	21'600.—
Publication	10'800.—
Divers	10'800.—
Total TTC	432'000.—

3. Financement de l'étude

Le financement de ce projet soutenu par Régionyon fait l'objet d'une requête LADE (loi cantonale au développement économique) pour un cofinancement du projet selon le tableau ci-dessous.

	Précisions sur l'origine	Montant	Taux
Participation Commune de Rolle	Commune de Rolle	SFr. 45'000.00	10%
Aides à fonds perdu de tiers	RBC Développement Sàrl	SFr. 272'000.00	64%
	Service de la mobilité	SFr. 10'000.00	2%
	CFF	SFr. 30'000.00	7%
	Grand Genève/Régionyon	SFr. 30'000.00	7%
Aide à fonds perdu LADE	VD-SDT	SFr. 45'000.00	10%
TOTAL TTC		SFr. 432'000.00	100%

La Commune de Rolle, les représentants cantonaux du Groupe Opérationnel des Pôles et du Service de la mobilité, de Régionyon et des CFF ont participé à l'élaboration du cahier des charges du MEP et font partie du jury.

4. Budget complémentaire

Pour l'année 2013

Budget complémentaire : compte n° 4210.3185.5 MEP – mandat d'étude Gare Nord

Montant de la dépense totale : Fr. 432'000.—

Participations de tiers - Fr. 387'000.—

Participation nette de la Commune de Rolle : Fr. 45'000.—

Dans sa séance du 16 avril 2013, la Municipalité a décidé de prendre en charge le financement du mandat d'étude parallèle selon la répartition financière ci-dessus, sachant que sa participation nette après celle des tiers sera de Fr. 45'000.—. La pratique voudrait qu'un crédit complémentaire de Fr. 432'000.— soit requis auprès du Conseil communal mais, sachant que dites participations ont d'ores et déjà été confirmées par écrit à la Commune, la Municipalité, avec l'accord formel de la Commission des finances, a décidé de financer cette opération par voie budgétaire. En effet, le solde net des dépenses et recettes, soit Fr. 45'000.—, constitue une charge financière de la compétence de l'Exécutif.

* * * * *

Rolle, le 23 avril 2013